



**Local & Regional  
Europe**

## **Développement post-2015**

### **Pourquoi l'Europe a besoin d'un objectif de développement durable urbain (ODD urbain)**

Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)  
Bruxelles, Mai 2014

# DEVELOPPEMENT POST-2015

## *Pourquoi l'Europe a besoin d'un objectif de développement durable urbain (ODD urbain)*

*Les villes ont un rôle clé à jouer dans les réponses à donner aux défis globaux et dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020*  
Papier préparatoire CITIES, Commission européenne, 2014

### INTRODUCTION

Les Nations unies (ONU) et la communauté internationale travaillent à la définition d'un nouvel agenda appelé à succéder aux Objectifs du Millénaire pour le développement qui terminent en 2015 et à mettre en œuvre les conclusions du Sommet Rio+20 de 2012.

Ce processus, plus connu sous l'étiquette de « post-2015 », s'achèvera par l'adoption en septembre 2015 d'un nouveau paquet d'objectifs – les **objectifs de développement durable ou ODD** – actuellement en cours de discussion et de rédaction au sein d'un groupe restreint de pays qu'on appelle Groupe de travail ouvert (*Open Working Group* ou OWG en anglais)<sup>1</sup>.

L'urbanisation s'imposant comme l'un des plus grands enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle, et les villes et régions étant appelées à jouer un rôle clé dans la mise en œuvre des ODD, les gouvernements locaux et régionaux d'Europe et d'au-delà proposent de dédier un ODD spécifique au développement durable urbain. Ce papier explique pourquoi un ODD urbain prend tout son sens *pour* et *en* Europe ; et pourquoi les pays européens se devraient de le soutenir.

### 1. QU'EST-CE QUE L'ODD URBAIN?

L'**objectif** de l'ODD urbain est de développer des villes et territoires qui soient sûrs, inclusifs, productifs et résilients, avec un système de gouvernance participatif, efficace et responsable pour soutenir le développement durable urbain.<sup>2</sup> Il touche à *toutes* les dimensions du développement durable.

L'ODD urbain ne cible pas uniquement les villes. Il s'appuie sur une **approche territoriale** qui prend entière considération du fait régional et des liens urbains-ruraux ; et entrevoit le développement de liens de coopération entre tous les niveaux de gouvernement. Il place, surtout, les approches multi-niveaux et pluri-acteurs au centre du développement urbain.

Plus concrètement, il vise à :

- 1) Eduquer et porter l'attention sur les **défis et opportunités urbains** afin de réduire les inégalités croissantes en milieu urbain, de protéger l'environnement et d'assurer une plus grande résilience des villes et territoires;
- 2) Mobiliser et accroître l'autonomie des **acteurs urbains** dans un processus de résolution pratique de problèmes, et par-là, accroître la participation de tous les acteurs clés du développement urbain ;
- 3) Promouvoir une architecture urbaine et une prestation de services urbains intégrées et innovantes pour répondre aux défis spécifiques de la **pauvreté urbaine et de l'accès aux infrastructures** ;
- 4) Promouvoir la **planification** urbaine et d'utilisation des territoires afin de rendre plus efficace la gestion de l'espace et une architecture urbaine et prestation de services urbains plus innovantes ;

<sup>1</sup> Les pays européens membres du Groupe de travail ouvert sont: Allemagne, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, France, Hongrie (Co-présidence), Irlande, Italie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suisse, Turquie.

<sup>2</sup> Tel que proposé par la Taskforce internationale des gouvernements locaux et régionaux pour le développement post-2015 vers Habitat III ([www.gtf2016.org](http://www.gtf2016.org))

- 5) Assurer la **résilience** aux changements climatiques et la réduction de risques de catastrophe ;
- 6) Promouvoir une **gouvernance** inclusive et participative construite depuis la base et prenant en compte les demandes et réalités sociales et culturelles.

L'ODD urbain est un passage obligé pour faire face aux grands défis globaux – notamment environnementaux et sociaux. S'il reste centré sur les thématiques pouvant être adressées sous un angle urbain – cela lui évite d'être trop large pour être mis en œuvre – il permettra en effet de renforcer les efforts réalisés en matière de santé, d'éducation, de climat ou de sécurité alimentaire qui auront leur propre ODD, avec un champ d'application national.

## **2. POURQUOI L'EUROPE A BESOIN D'UN ODD URBAIN**

Les raisons pour lesquelles les pays européens et l'UE devraient soutenir un ODD urbain sont nombreuses et variées. Ce papier a choisi de se focaliser sur quatre tendances et engagements qu'un ODD urbain renforcerait de manière positive en Europe.

### **❖ *L'Europe est devenue un continent urbain, fortement dépendant de l'état de ses communes, villes et régions***

Au cours de ce dernier siècle, l'Europe est passée d'être un continent largement rural à un continent essentiellement urbain. Aujourd'hui, plus de 350 million d'habitants – 72% de la **population** totale de l'UE – vivent dans villes, communes et leurs banlieues.<sup>3</sup>

Les villes et régions européennes sont des **lieux de haute concentration de problèmes**. Alors qu'elles alimentent en grande partie le PIB européen<sup>4</sup>, elles connaissent de hauts taux de chômage. La globalisation a conduit à une grande perte d'emplois, qui a elle-même été amplifiée par la crise économique, entraînant ainsi une croissance de la pauvreté, de l'exclusion et de la ségrégation dans les zones urbaines européennes.

Dans le même temps, les villes et régions européennes ont su trouver des **solutions réelles et créatives** aux défis auxquels font face nos citoyens. Elles sont, de fait, clé dans la mise en œuvre de la **stratégie Europe 2020**, et de ses objectifs de croissance intelligente, durable et inclusive dans un contexte global de plus en plus compétitif. Le succès de la Convention des Maires, par exemple, illustre l'engagement des collectivités territoriales à résoudre de manière effective un défi urbain, à la fois local et global, en l'occurrence la réduction de la consommation d'énergie et d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Enfin et surtout, nos villes et régions ont démontré leur capacité à mettre en œuvre des politiques transversales et intégrées liant objectifs économiques, sociaux, environnementaux, culturels et de gouvernance.

*Un ODD urbain peut atténuer l'impact de la globalisation sur les milieux urbains européens, et en même temps optimiser les solutions que les gouvernements locaux et régionaux européens ont mises en œuvre en faveur de l'urbanisation durable.*

### **❖ *L'Europe a mis en œuvre de nombreuses politiques urbaines ; il lui manque cela dit un concept unificateur***

A l'échelle européenne, de nombreuses initiatives, dans des domaines différents, ont été mises en œuvre pour faire face aux enjeux du développement urbain : la Charte de Leipzig, la Cadre de référence de la ville durable (*Reference Framework for Sustainable Cities* en anglais), le programme URBACT, l'Agenda territorial 2020, l'initiative RURBAN, etc. Cette tendance est appelée à se renforcer puisque les villes et régions d'Europe bénéficieront, dans les années à venir, davantage de la politique régionale de l'UE et de ses priorités d'investissement.

---

<sup>3</sup> Commission européenne, DG REGIO, Développement urbain

<sup>4</sup> 67% du PIB européen est généré dans les régions métropolitaines, i.e. de « larges zones urbaines » avec plus de 250,000 habitants (Source: DG REGIO).

En particulier, l'UE a cherché à promouvoir une **approche intégrée du développement durable en milieu urbain**<sup>5</sup>, illustrée notamment dans le Cadre de référence pour la ville durable, un outil en ligne qui guide les villes européennes à devenir « durable » en considérant les différents aspects du développement.

S'il y a concordance sur les principes qui devraient guider le développement urbain en Europe, il subsiste un manque d'objectifs clairs, de cibles et d'instruments. A cette fin, et en vue de maximiser l'impact de ces programmes et accroître leur cohérence, un **Agenda urbain européen** est en cours de rédaction à l'échelle de l'UE – un agenda qui promeut précisément le développement durable intégré en milieu urbain.

*En considérant chacune des dimensions du développement durable, l'ODD urbain peut parfaitement servir de cadre global pour l'Agenda urbain européen et les politiques qui en découleront.*

Par ailleurs, les Etats européens seront appelés à négocier un « Nouvel Agenda urbain » à l'échelle globale comme résultat de la prochaine Conférence Habitat III de l'ONU (2016) ; un agenda pour lequel l'ODD urbain peut là encore servir de point de départ.

A l'échelle nationale, l'ODD urbain peut, de fait, aussi être un principe unificateur qui **mobilise** tous les acteurs urbains pour résoudre les défis auxquels font face les citoyens dans leur vie quotidienne.

Enfin, et de manière générale, plusieurs autres documents européens font référence à la dimension urbaine et territoriale d'un défi global particulier. C'est le cas de l'égalité des genres dans la Charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale, par exemple.<sup>6</sup>

❖ **L'Europe s'est engagée en faveur de la gouvernance multi-niveaux et d'une autonomie accrue des gouvernements locaux et régionaux aussi bien en Europe qu'en dehors**

Le développement durable n'est pas uniquement une question d'intégration *horizontale* de politiques mais aussi *verticale*, et devrait encourager la formation d'alliances entre différents niveaux de pouvoir. En Europe, cela se traduit par une division des tâches et responsabilités entre l'UE, les Etats membres, et les régions et autorités locales – ce qu'on appelle communément la **gouvernance multi-niveaux**.<sup>7</sup>

De la qualité et de la réalité de cette gouvernance dépend la capacité à agir de l'Union et à répondre aux défis multiples évoqués précédemment. Au-delà, c'est également la capacité des autorités locales et régionales à mobiliser l'ensemble de la population et associer les acteurs du territoire (acteurs économiques, associatifs, académiques, etc.) qui caractérise une bonne gouvernance.

La gouvernance multi-niveaux va, cela dit, de pair avec une **plus grande autonomie des gouvernements locaux et régionaux** – aussi bien budgétaire que technique. En Europe, cela s'organise, dans une certaine mesure, à travers les différentes politiques mentionnées plus haut, et qui sont appelées à se renforcer.

D'un autre côté, la Commission européenne a publié en 2013 la Communication « Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement. » Soutenue par le Conseil des ministres, cette Communication souligne que les pouvoirs locaux dans les zones rurales et urbaines ont un rôle décisif à jouer pour faire face aux enjeux que pose l'urbanisation, faisant ainsi de l'**urbanisation durable** une des **quatre priorités d'action pour des résultats plus concrets en matière de développement**.

<sup>5</sup> Pendant la période de programmation 2014-2020, dans chacun des Etats membres de l'UE, un minimum de 5 % du Fonds européen de développement régional (FEDER) sera investi dans le développement durable intégré en milieu urbain.

<sup>6</sup> Liens entre l'égalité et le développement durable, la planification urbaine, la mobilité, le développement économique et l'environnement (Articles 24-28)

<sup>7</sup> En avril 2014, le Comité des régions a adopté une Charte pour la gouvernance multi-niveaux en Europe (<http://bit.ly/1iPhF9k>)

En outre, elle a donné à la **coopération décentralisée** – eux-mêmes au cœur de l'ODD urbain – un rôle préminent dans l'atteinte de résultats plus efficaces en matière de développement.

*En soutenant l'ODD urbain, l'Europe renouvellerait son engagement en faveur de la gouvernance multi-niveaux ainsi qu'en faveur d'une plus grande autonomie des gouvernements locaux et régionaux, notamment à travers de la coopération décentralisée, et ce aussi bien en Europe que dans les pays partenaires de l'UE.*

❖ **Les objectifs de développement durable seront universels; l'Europe doit réfléchir à ce qu'elle souhaite en tirer pour elle-même**

L'adoption des objectifs de développement durable supposera un changement majeur dans la manière de concevoir le développement et la coopération au développement. En comparaison avec les Objectifs du Millénaire pour le développement, les ODD seront réellement **universels**, applicables à tous les pays du monde – quoiqu'en des termes différents.

Les ODD chercheront ainsi à répondre à un nombre plus large et varié **d'enjeux**, et ne seront plus dominés par un agenda limité à l'aide au développement.

Cela signifie que l'Europe doit non seulement penser aux futures priorités de coopération avec ses partenaires du Sud, mais également à ce qu'elle souhaite tirer de ce cadre pour *elle-même*. Au vue de ce qui a été expliqué plus haut, il semble logique de soutenir un ODD urbain. Il s'agirait notamment à l'échelle de l'Union de pouvoir renforcer notre vision d'un développement territorial durable et assurer que les Etats membres et l'Union y consacrent les politiques et moyens nécessaires.

Notons par ailleurs que d'autres grandes économies mondiales et partenaires stratégiques de l'Europe ont déjà décidé de soutenir l'ODD urbain – la Chine, l'Indonésie ou Singapour entres autres. Un ODD urbain permettrait ainsi d'intensifier et diversifier les échanges et les apprentissages mutuels avec ces partenaires.

### **3. EN BREF**

Le développement économique, social et territorial de l'Europe dépendra en grande partie de ses villes et régions.

Déjà engagée en faveur du développe durable intégré – aussi bien horizontal que vertical – et sur le point de définir un cadre unificateur pour ses politiques urbaines, l'Europe a fort à gagner avec un ODD urbain.

Mais surtout, puisqu'ils seront véritablement universels, l'Europe doit elle-même penser à ce que les objectifs de développement durable signifieront pour les peuples européens. Les villes et régions étant le niveau de gouvernement le plus proche des citoyens, leur accorder une plus grande autonomie en Europe et au-delà sera clé ; ce qui donne encore une fois tout son sens à l'ODD urbain.



## Contact

Council of European Municipalities and Regions (CEMR)  
Square de Meeûs 1  
BE-1000 Brussels  
Tel. +32 2 511 74 77  
info@ccre-cemr.org

## About CEMR

The Council of European Municipalities and Regions (CEMR) is the broadest organisation of local and regional authorities in Europe. Its members are over 50 national associations of municipalities and regions from 41 European countries. Together these associations represent some 150 000 local and regional authorities.

CEMR's objectives are twofold: to influence European legislation on behalf of local and regional authorities and to provide a platform for exchange between its member associations and their elected officials and experts.

Moreover, CEMR is the European section of United Cities and Local Governments (UCLG), the worldwide organisation of local government.

[www.ccre.org](http://www.ccre.org)